

# CONSEIL D'ECOLE MATERNELLE DU 05 NOV 2013

Début du conseil d'école : 17h35

## **PRESENTS :**

Enseignants : Pascale, Mireille, Jean-François, Ariane, Nathalie, Véronique (directrice)  
Excusée : Maymouna (formation)

Mairie : Me Fernandes, chargée des affaires scolaires

ALAE : Me Yvette Ferrara et Mr Mendhi Hamadi (remplaçant de Sylvie CAMO, responsable service enfance)

AAPE : Me Cécilia Bru et Me Georgia Seince

FCPE : Me Bérengère Nouxet, Me Agnès Raffin, Me Audrey Capo, Me Sandrine Serres.

## 1. Règlement intérieur

Les modifications par rapport au règlement intérieur précédent concernent:

- les horaires (§II.2),
- le changement de l'APE (Aide Personnalisée aux Elèves) en APC (Apports Pédagogiques Complémentaires) (§II.2)
- la clarification concernant les parents éligibles aux élections des représentants des parents d'élèves (§V.1)

La mise à jour du règlement intérieur a été votée à l'unanimité.

## 2. Exercice de sécurité

Un exercice incendie a été effectué le 11 octobre 2013, avec un résultat concluant (sortie des enfants en moins de 3 minutes, sans panique).

Les Petites Sections ont été préparées par les maitresses.

Deux autres exercices sont prévus d'ici la fin de l'année scolaire (un exercice par trimestre).

## 3. Effectif – Ouverture de la 7<sup>ème</sup> classe

Le seuil d'ouverture de 193 élèves (32 enfants en moyenne/classe + 1) devant être atteint d'après les prévisions de fin d'année scolaire 2012/2013, une 7ème classe a été ouverte (arrivée de Maymouna Magri).

L'école maternelle compte 189 élèves répartis comme suit :

Mireille : Petite section : 24 élèves

Pascale : Petite section : 25 élèves

Maymouna : Petite section : 7 élèves / Moyenne section : 20 élèves

Nathalie : Moyenne section : 29 élèves

Jean François : Moyenne section : 14 élèves / Grande section : 13 élèves

Ariane : Grande section : 28 élèves

Véronique : Grande section : 28 élèves

**Soit un total de 189 élèves :**

- **56 élèves en Petite Section**
- **64 élèves en Moyenne Section**
- **69 élèves en Grande Section**

2 enfants bénéficient d'une AVS qu'ils ont eue dès le début d'année.

L'effectif prévisionnel pour l'année prochaine n'est pas encore connu.

Les inscriptions pour les enfants nés en 2011 débiteront fin janvier 2014 à la mairie.

## 4. Nouveaux rythmes scolaires - APC

### **\* Nouveaux rythmes scolaires:**

La pause méridienne doit être au minimum de 1h30 de ce fait l'APC est de 13h30 à 14h00 au lieu de 13h20 à 13h50.

La sieste est prévue de 13h à 15h. Les élèves de PS sont prioritaires et tous ont des lits. Concernant les MS, certains peuvent encore faire la sieste en fonction du nombre de lits disponibles (au maximum une vingtaine de MS, ou besoin ponctuel).

### **\* APC (Activités Pédagogiques Complémentaires):**

Les APE (Aide Personnalisée) n'existent plus et sont remplacées par les APC.

Même si l'enveloppe horaire reste identique (60h pour l'année), la répartition est différente:

- APC: 36h de présence des enseignants auprès des enfants et 24h de « réunions » (préparation de ces temps, contact avec les familles afin de leur expliquer ces temps...)
- au lieu de APE: 54h de présence des enseignants auprès des enfants et 6h pour la préparation de ces temps

Ces APC sont prévus de 13h30 à 14h les:

- lundi et jeudi, pour Pascale, Ariane, Jean-François et Véronique
- mardi et vendredi, pour Mireille, Nathalie et Maymouna.

Afin de permettre aux enseignants de faire un roulement pour l'accueil des enfants à 14H.

Chaque enseignant encadre un groupe de 4 à 5 élèves de sa classe. Ces APC correspondent à des aides ponctuelles, sous forme de jeux, pour les enfants identifiés par les enseignants (enfants en difficultés ou enfants permettant de dynamiser le groupe).

Les PS ne sont pas concernés par ces temps car ils sont à la sieste donc Mireille et Pascale prennent en charge elles aussi des enfants de MS ou GS. Ils pourront pratiquer le repérage dans l'espace et la maîtrise des langues avec Pascale ou la création d'un livre numérique avec Mireille.

## 5. ALAE/ALSH – Effectif, point sur la rentrée, TAP

### **\* Effectifs:**

La fréquentation de l'ALAE est en nette augmentation par rapport à l'année dernière:

- matin: 43 enfants en moyenne sont accueillis, avec des pics à 57 en octobre
- soir: 63 enfants en moyenne ont été accueillis en septembre et 75 en octobre (contre 65 l'année dernière), avec des pics à 90 en octobre (contre des pics à 80 enfants l'année dernière)
- midi: 139 enfants en moyenne ont été accueillis en septembre et 154 en octobre. Il y a 2 services de 80 et 70 enfants.

La tendance est aussi confirmée pour l'ALSH:

- Environ 32 à 35 enfants le mercredi (contre 28 l'année dernière)
- 80 à 90 enfants en moyenne inscrits pour les vacances de la Toussaint (global maternelle et élémentaire) (contre environ 70 enfants l'année dernière)

NB: quand la date limite d'inscription est passée, le personnel encadrant est prévu. Les demandes arrivant ensuite sont traitées au cas par cas: s'il reste des places disponibles dans les limites du taux d'encadrement les retardataires sont acceptés.

Cette tendance est également vérifiée en élémentaire.

Les locaux sont adaptés à ces effectifs (exm: utilisation de la salle du RAM) mais le personnel a été renforcé afin de conserver un taux d'encadrement de 1 adulte pour 10 enfants (en maternelle).

### **\* TAP (Temps d'Activités PériScolaires):**

Les TAP ont débuté le lundi 4 novembre.

Ces temps sont prévus les lundis et jeudis:

- Soit de 12h15 à 12h45 (pour le deuxième service), avec 3 ateliers possibles:

- expression corporelle (groupe de 15 enfants), encadré par un intervenant extérieur et un animateur ALAE (qui prendra sûrement le relais de cet atelier d'ici la fin de l'année), dans la salle ALAE à l'école
  - heure de conte (groupe de 12 enfants), encadré par 2 animateurs ALAE
  - éveil musical (groupe de 8 enfants), encadré par un intervenant extérieur, dans la salle de musique de l'école.
- Soit de 13h à 13h45 avec uniquement l'atelier d'éveil musical

Les intervenants sont aussi ceux qui animent les ateliers TAP de l'élémentaire.

A partir de janvier 2014, un atelier « relaxation », animé par Cap Sophro et un animateur ALAE, sera aussi disponible.

Les enfants sont choisis parmi les MS et GS (PS à la sieste).

Une communication via les cartables est prévue dans les jours à venir.

**\* Opération « fruits au goûter »:**

Des fruits sont/seront distribués aux enfants de la maternelle 6 jeudi soir entre septembre et décembre 2013: framboises, mirabelles, prunes, raisins, poires, pommes (avec une animation prévue pour la pomme).

Cette année la période a été modifiée (de avril à juin l'année dernière), permettant ainsi une plus grande diversité dans les fruits choisis.

Les framboises ont été très appréciées des enfants, et même si la dépense est plus conséquente que pour d'autres fruits, la mairie de Bouloc a maintenu ce choix.

La mairie de Bouloc sollicite un crédit européen (remboursement à hauteur de 51% HT de la dépense), qui a été accepté pour l'année civile 2013. Pour 2014 le dossier sera géré par la prochaine municipalité.

## 6. Difficultés scolaires: RASED – accompagnement AVS

**\* AVS (Assistance de Vie Scolaire):**

1 AVS est actuellement présente dans la classe de Pascale et 1 autre dans la classe de Mireille

**\*RASED**

Le réseau d'aide n'a pas changé par rapport à l'année dernière : pour toute la circonscription (soit 70km et 1600 élèves)

- 1 maitresse E
- 1 maitresse G (qui, au vu des besoins, se focalise plus précisément sur Castelnaud d'Estrétefond)
- et 4 psychologues scolaires (Marie GARO pour Bouloc).

La semaine prochaine les enseignants vont faire parvenir une liste de demandes mais à priori il n'y aura pas de possibilité de prise en charge.

Il ne reste donc que le soutien dispensé par les enseignants pour les grandes et moyennes sections (pendant les APC). Néanmoins, ils rappellent qu'ils ne sont pas formés à la psychologie.

## 7. Travaux et investissements

Les travaux suivants ont été réalisés:

- sol du local de rangement refait. Les trottinettes et vélos sont donc remis à disposition des enfants, qui peuvent profiter du circuit réalisé par le PAJ
- banquettes mises autour de 2 arbres dans la cour de récréation
- volets roulants installés dans la salle des maîtres
- ameublement de la nouvelle classe (meubles de rangement, coin cuisine pour le jeu des enfants, bancs, jeux divers)
- dortoirs: rideaux et store changés, 40 couchettes (et draps housse) renouvelées (dont 30 ont un problème car elles grincent et perturbent la sieste des enfants)

- extension du chauffage au gaz pour toute l'école: fin de l'installation jeudi 31 oct (chauffage électrique avant), mais les classes au Nord (Pascale, Ariane, Véronique) sont froides. Le point sera fait lors du prochain conseil d'école.  
NB: Le chauffage au gaz ne sera jamais coupé. Il y aura un maintien autour de 14°C.

## 8. Sorties et spectacles

Festivités de Noël:

- mercredi 18 décembre: un magicien viendra le matin à l'école
- jeudi 19 décembre: visite du père Noël le matin (avec distribution d'un livre pour chaque enfant) et goûter l'après-midi.

Plusieurs sorties à la bibliothèque municipale sont organisées (classes de Pascale, Mireille, Ariane...).

Maymouna et Nathalie élaborent un projet sur « ce qu'on mange et d'où ça vient », avec une visite aux terres blanches en octobre. D'autres sorties sont en cours d'élaboration: visite potentielle du muséum, biscuiterie Poullet à Montauban, ferme du Ramier (traite des vaches...). Une participation est demandée aux parents pour ces sorties car la coopérative ne peut pas financer ce projet entièrement.

Une visite au muséum d'histoire naturelle de Toulouse sera organisée pour les GS (journée complète répartie en atelier et visite de l'exposition temporaire sur l'ours).

Des étudiants de l'université Paul Sabatier devraient intervenir dans la classe de Véronique pour faire différentes expériences de science. (partenariat ASTEP).

Ariane et Véronique doivent participer à une formation mercredi 6 Novembre après-midi pour le développement d'une fourmilière en classe.

La classe découverte des GS est en cours d'élaboration. Le centre habituel n'a plus l'agrément maternelle (respect des normes). Il faut donc en trouver un autre permettant l'accueil d'environ 69 enfants et 15 adultes pour une durée d'au moins 4 jours, dans le budget octroyé.

## 9. Coopérative scolaire

L'exercice clôturé au 31 août 2013 est à l'équilibre, grâce aux dons des associations de parents d'élève.

Les recettes pour l'exercice 2013/2014 proviennent des:

- dons des associations des parents d'élèves
- cotisations des parents (augmentation de 2 euros de la cotisation, qui n'avait pas augmenté depuis plusieurs années)
- changement de photographe et communalisation du photographe avec l'élémentaire

La coopérative scolaire sert entre autre à financer les sorties, spectacles, achats de bulbes....

## 10. Animations parents d'élèves

### **\*AAPE :**

La vente de mug rencontre un beau succès. La commande sera envoyée cette semaine.

Une permanence sera assurée le 6 ou 13 décembre entre 17h et 19h à la maison des associations afin de permettre aux parents de venir les retirer.

Il n'y aura pas de kermesse organisée cette année à cause du faible engouement rencontré l'année dernière.

L'organisation d'un loto est en cours pour la fin 2014 pour tous les habitants de Bouloc.

**\*FCPE :**

Une vente de gâteaux sera organisée le 6 décembre afin d'aider au financement des festivités de fin d'année (loto élémentaire et don à la maternelle).

Le loto de l'élémentaire sera organisé le 20 décembre 2013.

La boum sera organisée début 2014 (date à confirmer) au vu du bon retour rencontré l'année dernière.

La tournée croissant sera renouvelée courant mars 2014.

## 11. Questions diverses

Les parents d'élève rencontreront le conseil général le 19 novembre 2013 au sujet du problème de gratuité pour les enfants habitant à moins d'un kilomètre de l'école.

Mme Fernandes a indiqué que la non gratuité n'est qu'une application de la loi.

En revanche le tarif appliqué, au lieu de 0,12 euros par km et par enfant transporté, est un forfait de 10 km par jour et par enfant soit 0,60 Euros le trajet (soit un total de 216 euros / an et / enfant).

Un parent s'est plaint auprès de l'AAPE car des parents fument à l'entrée de l'école le matin en présence des enfants. L'AAPE propose de déplacer le cendrier et de noter un slogan tel que : « Attention aux enfants : quand je fume j'enfume ».

**Fin du conseil d'école : 19h45**